

Chemin de la sélection 2016-2017 des rameurs et rameuses des équipes de France

L'Olympiade 2013-2016 est désormais achevée. Elle s'est conclue de belle manière aux Jeux Olympiques et Paralympiques, avec 2 médailles Olympiques, dont une en or, et une Paralympique en bronze, récompensant en tout premier lieu, le travail des sportifs qui les ont acquises de haute lutte, mais aussi de leur encadrement et celui de tous ceux qui se sont engagés dans la démarche du haut niveau en aviron.

Afin de préparer de façon optimale la saison 2016-2017, la première de l'Olympiade 2017-2020, la DTN présente le « chemin de la sélection » qui détermine les différentes échéances du calendrier jusqu'aux prochains championnats de France en bateaux courts.

Un nouveau document présentant la stratégie fédérale pour le haut niveau, les règles de sélection et les principes de qualification des équipages pour la prochaine Olympiade sera élaboré au cours de l'automne et soumis à la validation du Comité Directeur de la FFA lors de sa réunion 7 janvier 2017.

Ce document constituera alors le texte de référence pour toute la durée de l'olympiade 2017-2020 et sera complété par un avenant annuel précisant les spécificités de chacune des quatre saisons devant conduire, en 2020, aux plus hautes marches des podiums des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo.

▲ Epreuves du dernier trimestre 2016

- **21 octobre 2016 (au plus tard) : Tests musculation** de force maximale pour les seniors (SQ, TR, DC, EP).
- **6 au 13 novembre 2016 : Tête de rivière de zone** sur 6 000 m pour les J17, J18, seniors
Lieux : J17 et J18 : en 1x dans leur zone
FTC/FPL : en 1x dans leur zone (FPL à 60 Kg maximum)
HTC : en 1x dans leur zone.
HPL : en 1x dans leur zone (74 Kg maximum)
Handi : dans leur zone - 1XLTA et 2-LTA et sur 3 000 m pour les rameurs handi-aviron en 1XAS, 1XTA. Les rameurs et rameuses LTA couple déficients visuels pourront être retenus pour rejoindre le collectif selon les performances réalisées à l'ergomètre.
- **3 décembre 2016 : Test 1 à l'ergomètre** – pour les J17, J18, seniors sur 2000 m, sur 1000 m pour les rameurs (ses) handi-aviron.
Lieux : de préférence sur les pôles ou sur une épreuve open en présence d'un CTS.
Les catégories de poids devront impérativement être respectées : FPL à 60 Kg maximum et HPL à 74 Kg maximum.
- **4 décembre 2016 : Test Course à pieds** – 3000 m pour les J17, J18 et les seniors. 1500m pour les J15 et les J16.

Rappel : il est impératif que les clubs saisissent les résultats de l'évaluation fédérale sur le serveur (biométrie, ergomètre, course à pieds) pour tous les rameurs(ses) de toutes les catégories de J15* à seniors entre le 3 et le 13 décembre 2016 minuit.

▲ Epreuves du premier trimestre 2017

- **2 janvier 2017: Test de musculation de force endurance** pour les seniors (SQ, TR).
- **4 février 2017 : Test 2 à l'ergomètre** pour les J17, J18, seniors et handi-aviron.
Lieux : de préférence sur les pôles ou organisation officielle en région ou au **championnat de France et d'Europe Indoor (participation obligatoire pour les sportifs convoqués)**.

Les catégories de poids devront impérativement être respectées : FPL à 60 Kg maximum et HPL à 74 Kg maximum.

- **12 mars 2017 : Tête de rivière de zone en 1X ou 2-** sur 6 000 m pour les J17, J18, seniors et handi-aviron 1XLTA et 2-LTA et sur 3 000 m pour les rameurs handi-aviron en 1XAS, 1XTA.

Tous les sportifs concourront dans leur zone respective ou celle de leur pôle d'appartenance. Pour les 2-, le lieu de participation peut être déterminé selon les appairages.

Les catégories de poids devront impérativement être respectées : FPL à 59 Kg maximum et HPL poids individuel pour tous \leq à 73 Kg en 1x, et poids individuel \leq 72 Kg pour les rameurs en 2-.

Les rameurs et rameuses LTA couple déficients visuels pourront être retenus pour rejoindre le collectif au regard du test ergométrique de février 2017.

- **1^{er} et 2 avril 2017 : Championnats de Zone Bateaux Courts**
Lieux : pour les 2-, le lieu de participation sera déterminé en fonction des appairages.
Les catégories de poids devront impérativement être respectées selon la réglementation FFA en vigueur.
- **14 au 16 avril 2017 : Championnats de France Bateaux Courts à Cazaubon**
Les catégories de poids devront impérativement être respectées selon la réglementation FFA en vigueur.
- et pour mémoire : les **3 et 4 juin 2017** : à l'occasion des championnats de France Bateaux longs à Bourges, pour les J17 et J18, voire pour les meilleurs J15 et J16, régates de sélection en bateau longs pour constituer un collectif Junior B de préparation de la Coupe de la Jeunesse et compléter ou modifier le collectif de préparation des championnats du Monde Junior.

Pour tous les secteurs, les collectifs 2017 préparés pour les grandes échéances internationales, championnats d'Europe et du Monde, seront déterminés après les championnats de France en bateaux courts.

Patrick RANVIER
Directeur Technique National

* *Catégories :*

J15 : rameurs et rameuses nés en 2002

J16 : rameurs et rameuses nés en 2001

J17 : rameurs et rameuses nés en 2000

J18 : rameurs et rameuses nés en 1999